

# Ari Boulogne est-il le fils d'Alain Delon ? La justice suisse tranchera

**Le tribunal judiciaire d'Orléans s'est déclaré incompétent pour juger la demande de reconnaissance en paternité adressée à l'acteur de 84 ans.**

*Source AFP*

Publié le 07/09/2020 à 14:42 | Le Point.fr



La demande de reconnaissance de paternité adressée à Alain Delon par Ari Boulogne a été reconduite en Suisse. (Photo d'illustration) © Jacky Godard / Jacky Godard / Photo12 via AFP

L'affaire est reconduite en Suisse. Selon une ordonnance consultée lundi 7 septembre par l'Agence France-Presse, le tribunal judiciaire d'Orléans s'est déclaré incompétent pour juger la demande de reconnaissance en paternité adressée à Alain Delon par Ari Boulogne, en raison du lieu de résidence suisse de l'acteur. Dans cette ordonnance datée du 27 août, qui confirme une information du Journal du dimanche, le juge « déclare la juridiction française territorialement incompétente et renvoie en conséquence les parties à mieux se pourvoir ».

« Il est parfaitement établi que si Monsieur Delon est propriétaire d'une résidence dans le Loiret, son principal établissement se trouve en Suisse, à Genève », écrit le juge, rappelant que l'acteur réside sur le territoire

suisse « depuis fin 1984 selon l'administration suisse » et est citoyen suisse depuis 1999. Le tribunal rappelle que le fils cadet de l'acteur « était scolarisé en Suisse et vivait chez son père à Genève » et qu'Alain Delon « vote en Suisse et se fait soigner en Suisse ». « Un faisceau de présomptions » suffisant pour établir que l'acteur a son domicile en Suisse, « puisque s'y trouve le centre de ses intérêts et son principal établissement, et ce, depuis plusieurs années ».

### **La fin d'une bataille judiciaire ?**

Selon le conseil d'Alain Delon, **Me Christophe Ayela**, cette décision pourrait mettre un terme à la bataille judiciaire. « En France, il y a un principe de droit international, on applique le droit de la mère », la chanteuse allemande Nico, et donc le droit allemand dans lequel la prescription n'existe pas pour ce type d'action en justice. « En Suisse, on applique la loi du plaignant, Ari Boulogne, la loi française. Si on applique la loi française, c'est prescrit et ça peut être un point final », a estimé auprès de l'Agence France-Presse l'avocat parisien. En France, l'action en recherche de paternité doit être introduite devant le tribunal du lieu de résidence de la personne à l'égard de laquelle l'enfant cherche à faire établir un lien de filiation. L'enfant peut engager cette action jusqu'à dix ans après sa majorité (18 ans).

Ari Boulogne, âgé de 58 ans, avait déposé cette demande de reconnaissance en paternité devant le tribunal d'Orléans car Alain Delon possède une résidence dans le Loiret. L'acteur, aujourd'hui âgé de 84 ans, n'a jamais reconnu la paternité d'Ari Boulogne, fils de la chanteuse du groupe Velvet Underground, avec qui il a eu une brève liaison dans les années 1960. Enfant, Ari a été élevé par la propre mère d'Alain Delon, Édith Boulogne, dont il porte le nom.